



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS D'ALERTE METEO

à Mont-de-Marsan, le 22 septembre 2023

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité)**

#### **« risque de forts cumuls de précipitations »**

#### **Destinataires :**

- Tous les maires des communes du département
- CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE** pour le phénomène « **RISQUE DE FORTS CUMULS DE PRÉCIPITATIONS** » pour l'ensemble des communes du département.

**Période : du vendredi 22 septembre 7h00 au samedi 2 septembre 2023 00H00**

#### **Commentaire :**

Un régime d'averses se met en place sur le sud-ouest des Landes et le nord du pays basque dès le début de journée de vendredi et jusqu'en cours de nuit de vendredi à samedi. Ces averses s'annoncent fréquentes et parfois marquées. Par accumulation d'averses, on attend sur l'épisode et d'ici le début de nuit de vendredi à samedi des cumuls de pluies de l'ordre de 50 à 70 mm sur le sud-ouest des Landes et le nord du pays basque avec localement 70 à 80 mm possibles sur le sud-ouest des Landes.

#### **Conseils de comportement :**

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
le directeur de cabinet,

  
Cyrille LEFEUVRE